



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Saint-Rémy PDC - Croissy/Seine PDC - Les Mureaux PDC

septembre 2015

Suppression des scooters sans dialogue social = DROIT D'ALERTE !

La CFDT a fait, comme elle l'avait annoncé, usage du droit d'alerte concernant la suppression des scooters (2RM) sur les sites de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, Croissy-sur-Seine et Les Mureaux. La DSCC des Yvelines se moquant visiblement du dialogue social avec les organisations syndicales et par conséquent des facteurs concernés par cette suppression.

En effet, aucune concertation et/ou négociation locale avec notamment examen des différents scénarios alternatifs proposés par les syndicats et/ou le personnel n'a eu lieu à propos de la modification des moyens de locomotion pour ces 3 sites. Ces étapes font pourtant partie de la méthode de conduite du changement, vantée par la DSCC des Yvelines.

Bien que la DSCC ait répondu à la demande de convocation d'un Comité Technique faite par les 3 élus CFDT ainsi que l'élue du syndicat Sud, elle ne la pas fait dans le délai obligatoire de 2 mois. Le Comité Technique n'aura lieu que le 14 octobre 2015. Ce qui affirme une fois de trop le manque de considération porté aux organisations syndicales et aux personnels.

Ce non respect de la méthode de conduite du changement et du dialogue social a motivé la CFDT à faire usage du droit d'alerte.

La CFDT demande l'arrêt de toutes modifications des moyens de locomotion tant qu'un dialogue de qualité n'est pas au rendez-vous !

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdtsf3c.org